
Thibault Capelle a 20 ans, il est Armentiérois, mais travaille à Lens. Sur la place Jean-Jaurès, pour être plus exact, juste à côté du manège. Vous ne pouvez pas le louper. Avec son triporteur orange, il vend du café bien chaud jusqu'à dimanche.

PAR LUCIE DELORME

lens@info-artois.fr Son joli triporteur orange et noir, il l'a appelé Ding Dong, et l'a fait tout seul. « J'ai acheté le vélo en Hollande, mais c'est moi qui ai fait le reste », confie Thibault. Le reste, c'est la sorte de grosse boîte dans laquelle est rangé tout son matériel. « Il y a 150 kg de charge en tout. Dans les montées, c'est sportif ! » Pas d'assistance électrique, tout se fait « à la force des muscles ». Café, thé, cappuccino, barres chocolatées et même boissons fraîches, il transporte tout avec lui.

L'idée a germé il y a quelques mois. « Je travaillais dans un supermarché, et j'ai tout abandonné du jour au lendemain pour être à mon compte.

» Un soir, il dîne avec un ami lensois, et le concept de commerce ambulant fait son chemin dans la discussion. Après réflexion, le jeune Nordiste se lance. « J'ai eu l'idée du triporteur de café, comme on en voit à Lille. » Le 3 novembre, il va acheter le vélo, et le 1er décembre, le triporteur est prêt.

« Je suis arrivé à Lens le 12 décembre. » Une date plus que symbolique pour la ville puisque c'est celle de l'ouverture du Louvre. Et l'Armentiérois ne l'a pas choisie de manière innocente. « J'ai décidé de venir à Lens pour le Louvre, bien sûr, mais aussi parce que c'est une grande ville. » Il connaissait Lens de nom, rien de plus, mais a vu dans l'arrivée du musée l'opportunité de profiter de la mutation de la ville et de son flot de touristes. Un bon endroit, en somme, pour démarrer un commerce original.

S'il est auto-entrepreneur, il n'a pas tout fait seul. L'argent investi est le sien (un peu moins de 3000 E), mais il a reçu l'appui d'une freeshise, drôle de structure nordiste qui propose d'utiliser sa marque, Café©, de manière gratuite pour bénéficier de sa réputation. En l'occurrence, Café© est spécialisé dans la vente ambulante de petit noir. « Ils m'ont fait un coup de pub sur leur site, et ils m'ont donné beaucoup de conseils pour les démarches administratives. » Car, pour avoir le droit de déambuler dans les rues d'une ville, la mairie doit donner son accord. Thibault l'a obtenu de la Ville de Lens pour stationner et vendre du café sur la place Jean-Jaurès, mais seulement jusqu'au 6 janvier. Pour la suite, il est encore dans le flou. « Je n'ai pas de nouvelles, on me dit que mon dossier est à l'étude. » Contactée, la mairie confirme que le dossier de Thibault est examiné et qu'elle cherche à déterminer les conditions dans lesquelles il pourrait travailler.

Ce qu'il voudrait, lui, c'est « être à la gare à 6 h du matin pour ceux qui vont prendre le train, aller à proximité du Louvre...

» Et le reste du temps, aller d'un endroit à l'autre. Comme son vélo amélioré le permet. « C'est la liberté ! » www.facebook.com/dingdongcafe